

Questions orales

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, d'abord je tiens à féliciter mon honorable collègue de Saint-Léonard-Anjou pour sa nomination. Je crois que sa question est très intéressante. Ce sujet est présentement à l'étude, et je pourrai donner à l'honorable député de Saint-Léonard-Anjou la réponse personnellement d'ici quelques jours.

[Traduction]

LA CFIANCE DES CHEFS DE PETITES ENTREPRISES

M. Alfonso Gagliano (Saint-Léonard-Anjou): Monsieur le Président, l'honorable ministre peut-il nous dire quel est son plan d'action pour redonner aux chefs de petites entreprises confiance en ce gouvernement hypocrite?

[Français]

L'hon. André Bissonnette (ministre d'État (Petites entreprises)): Monsieur le Président, vous m'excuserez, mais je n'ai pas bien compris la question. Si l'honorable député veut bien me la répéter en français ou en anglais, il me fera plaisir d'y répondre, mais je ne l'ai pas comprise.

* * *

LES TRAVAUX PUBLICS

LE VIEUX PORT DE QUÉBEC

M. Marcel R. Tremblay (Québec-Est): Monsieur le Président, ma question s'adresse au ministre des Travaux publics.

Mon honorable collègue pourrait-il informer la Chambre à savoir dans quel but il a engagé une société de comptables pour enquêter sur l'administration du Vieux port de Québec? L'enquête a-t-elle débuté et quand le ministre prévoit-il instruire la Chambre des résultats de cette étude?

L'hon. Roch La Salle (ministre des Travaux publics): Monsieur le Président, je voudrais féliciter l'honorable député de se préoccuper des intérêts du Vieux port de Québec. Pourquoi cette enquête? Vous vous souviendrez que beaucoup d'encre a coulé sur toute l'histoire du Vieux port de Québec; vous vous souviendrez également que les crédits initiaux ont été dépassés largement dans les projets qui ont été réalisés au chapitre du Vieux port de Québec.

Dans les circonstances, et tenant compte des observations qu'on a entendues de toutes parts, je pense que, dans l'intérêt du public, il était urgent de réclamer une évaluation complète sur l'administration de ces projets, et à partir de là, c'est ce que j'ai fait, et j'ose espérer pouvoir présenter d'ici quelques mois un rapport complet sur l'enquête afin que le public sache comment ont été dépensés les deniers publics et pourquoi ils ont été dépensés.

* * *

[Traduction]

L'EMPLOI

L'AFFECTATION DE CRÉDITS À LA CRÉATION D'EMPLOIS

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, ma question s'adresse à la ministre de l'Emploi. Je suis sûr qu'elle est aussi désolée que moi d'avoir entendu certains

cadres supérieurs d'entreprises déclarer hier soir à l'émission *The Journal* que le programme du gouvernement visant à redonner confiance à la population ne permettra pas de créer de nombreux emplois avant au moins un an. Étant donné que la ministre a confirmé au comité hier que la somme de un milliard de dollars qui a été affectée à la création d'emplois ne comprend pas de nouveaux fonds, selon ses propres termes, la ministre peut-elle consulter le premier ministre et le cabinet pour voir s'ils comptent réserver plusieurs milliards de dollars à la création d'emplois dans un avenir immédiat?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, le député doit savoir que depuis mon entrée en fonction, soit un peu plus de deux mois, nous avons affecté 430 millions à la création directe d'emplois pour cet hiver. Autrement dit, près de 70,000 emplois doivent être créés. Nous avons également réaffecté à la création d'emplois et aux nouvelles possibilités d'emploi un milliard de dollars provenant d'autres programmes. Je pensais que l'affectation de près de 1.5 milliard de dollars à la création d'emplois, aux nouvelles possibilités d'emploi ainsi qu'au perfectionnement des ressources humaines, en un peu plus de deux mois, était en réalité un assez bon résultat.

Des voix: Bravo!

LES EMPLOYÉS SUPPLÉMENTAIRES ENGAGÉS PAR LA COMMISSION D'ASSURANCE-CHÔMAGE

M. Lorne Nystrom (Yorkton-Melville): Monsieur le Président, hier au comité, la ministre a déclaré:

... On peut dire, je suppose, qu'il ne s'agit pas de nouveaux fonds...

Dans ces conditions, peut-elle promettre à la Chambre qu'au lieu de dépenser quelque 30 millions de dollars à l'égard de cette équipe de 700 personnes chargée de harceler les gens qui touchent l'assurance-chômage, elle va allouer cette somme à un programme de création d'emplois à leur intention?

L'hon. Flora MacDonald (ministre de l'Emploi et de l'Immigration): Monsieur le Président, la question du député prouve manifestement qu'il y a une différence fondamentale entre les députés du parti conservateur et ceux du Nouveau parti démocratique. Nous sommes vraiment très différents.

Des voix: Bravo!

M. le Président: A l'ordre. La Chambre devrait permettre à la ministre de terminer sa réponse.

Mlle MacDonald: Merci, monsieur le Président. Les fonds dont j'ai parlé ne sont pas nouveaux dans la mesure où nous n'avons pas plongé dans la poche des contribuables comme les députés néo-démocrates souhaiteraient le faire. En outre, et c'est tout aussi important, les fonds qui seront affectés à la tenue d'entrevues approfondies serviront à encourager les gens à réintégrer la population active. Nous sommes convaincus que les Canadiens préfèrent travailler. Manifestement, les députés